



Nomination d'un fondé de pouvoir

À titre de porteur(s) d'actions à droit de vote subalterne de Velan Inc. (la « Société »), je nomme/nous nommons par la présente : James A. Mannebach, Président du Conseil ou, à défaut de cette personne, Rishi Sharma, Chef de la direction financière et administrative, ou

Inscrivez en caractères d'imprimerie le nom de la personne que vous nommez s'il ne s'agit pas de l'une des personnes mentionnées ci-dessus

comme fondé de pouvoir, avec pleins pouvoirs de substitution, pour assister, agir et voter au nom du/des soussigné(s) conformément aux instructions ci-dessous (ou si aucune instruction n'a été donnée, comme le fondé de pouvoir le juge approprié) à l'égard des questions suivantes et de toute autre question qui pourrait être soumise à l'assemblée extraordinaire des actionnaires de la Société (l'« Assemblée ») qui se tiendra, jeudi le 20 mars 2025 à 10 h 00 (heure de Montréal) **via une webdiffusion audio en direct au <https://meetings.lumiconnect.com/400-773-607-630>** et à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement, de la même manière, dans la même mesure et avec les mêmes pouvoirs que si le/les soussigné(s) était/étaient personnellement présent(s). **Si vous nommez un fondé de pouvoir autre que les deux personnes énumérées ci-dessus, VOUS DEVEZ retourner votre procuration par la poste, par télécopieur ou par Internet à Trust TSX et VOUS DEVEZ ÉGALEMENT aviser le fondé de pouvoir de soit remplir le formulaire en ligne à l'adresse www.tsxtrust.com/control-number-request-fr ou bien appeler Trust TSX au 1-866-751-6315 (sans frais au Canada et aux États-Unis) ou au 416-682-3860 (autres pays) au plus tard à 10 h 00 (heure de Montréal) le 18 mars 2025 afin que Trust TSX puisse lui fournir un numéro de contrôle pour fondé de pouvoir à 13 chiffres par courriel. Ce numéro de contrôle à 13 chiffres pour fondé de pouvoir diffère du numéro de contrôle indiqué dans la présente procuration. Sans ce numéro de contrôle à 13 chiffres pour fondé de pouvoir, votre fondé de pouvoir pourra assister à l'Assemblée comme « invité » seulement, mais ne pourra pas y participer, y interagir, y poser des questions ni y voter.**

Les recommandations de vote de la direction sont indiquées en **SURBRILLANCE**. Veuillez utiliser un crayon ou stylo noir.

1. Résolution

Examiner et, si l'assemblée le juge souhaitable, adopter avec ou sans modification une résolution spéciale (la « **Résolution spéciale** ») qui approuve la vente par Velan Valves Limited, filiale en propriété exclusive de Velan Inc., à Framatome SAS, de la totalité de ses actions du capital de Segault et de Velan S.A.S. Le texte intégral de la Résolution spéciale est reproduit à l'annexe B de la circulaire de sollicitation de procurations par la direction datée du 19 février 2025.

EN FAVEUR

☐

CONTRE

☐

Je vous autorise/nous vous autorisons à agir conformément à mes/nos instructions indiquées ci-dessus. Je révoque/nous révoquons par les présentes toute procuration donnée au préalable à l'égard de l'Assemblée. **Si aucune instruction de vote n'est indiquée ci-dessus, cette procuration confère le pouvoir à la personne désignée par la direction de voter selon les recommandations de la direction ou, si vous avez nommé un autre fondé de pouvoir, comme ce dernier le juge opportun. Je vous confère/nous vous conférons le pouvoir discrétionnaire de voter à l'égard de tout changement ou de toute variation proposée ou de toute nouvelle question soumis correctement à l'Assemblée.**

Signature(s)

Date

Veuillez signer votre nom exactement tel qu'il apparaît sur cette procuration. Voir les instructions au verso. Toutes les procurations doivent être reçues avant le 18 mars 2025 à 10 h 00 (heure de Montréal).

Procuration – Assemblée extraordinaire des actionnaires de Velan Inc. qui se tiendra le 20 mars 2025 (« l'Assemblée »)

Notes

1. Cette procuration doit être signée par un porteur ou par son mandataire dûment autorisé par écrit. Si vous êtes un particulier, veuillez signer votre nom exactement tel qu'il apparaît sur cette procuration. Si le porteur est une société, un dirigeant ou un mandataire de la société dûment autorisé doit signer cette procuration, et si la société a un sceau, son sceau doit y être apposé.

2. Si les titres sont inscrits au nom d'un exécuteur testamentaire, administrateur ou fiduciaire, veuillez signer votre nom exactement tel qu'il apparaît sur cette procuration. Si les titres sont inscrits au nom d'un porteur décédé ou d'un autre porteur, cette procuration doit être signée par le représentant légal avec son nom imprimé au-dessous de sa signature et une preuve d'autorité pour signer au nom du porteur décédé ou d'un autre porteur doit être jointe à la présente procuration.

3. Certains porteurs peuvent détenir des titres à la fois à titre de porteur inscrit ou non inscrit : dans ce cas, vous pouvez recevoir plus d'une Circulaire d'information et vous devrez voter séparément en tant que porteur inscrit et non inscrit. Les porteurs non-inscrits peuvent recevoir soit un formulaire de procuration déjà signé par l'intermédiaire ou un formulaire d'instructions de vote qui permet de voter leurs titres. Les porteurs non-inscrits doivent suivre les instructions de vote qui leur sont transmises par leurs intermédiaires.

4. Si un titre est détenu par deux ou plusieurs particuliers et que l'un d'entre eux est présent ou est représenté par procuration à l'Assemblée, celui-ci peut, en l'absence de l'autre ou des autres, voter à l'Assemblée. Toutefois, si un ou plusieurs d'entre eux sont présents ou représentés par procuration, ils doivent voter ensemble le nombre de titres indiqués sur la procuration.

Tous les porteurs sont invités à consulter la Circulaire d'information pour de plus amples détails en rapport avec l'exécution de cette procuration ou pour toute information relative à l'Assemblée.

Cette procuration est sollicitée par la direction de la Société et en son nom.

Comment Voter

INTERNET

- Allez à www.assemblee-vote.com
- Enregistrez votre vote en ligne
- Voir les documents de l'Assemblée

TÉLÉPHONE

Utilisez un téléphone à clavier, composez le numéro sans frais au Canada et aux États-Unis **1-888-489-7352**, un agent vous aidera à voter en direct.

Pour voter avec votre téléphone intelligent, veuillez scanner le code QR →



Pour voter par téléphone ou par Internet, vous devez avoir votre numéro de contrôle. Si vous votez par téléphone ou par Internet, veuillez ne pas retourner cette procuration.

POSTE, TÉLÉCOPIEUR OU COURRIEL

- Remplissez, signez et retournez votre procuration dans l'enveloppe fournie à cet effet ou à :

Compagnie Trust TSX
C. P. 721
Agincourt (Ontario) M1S 0A1

- Vous pouvez également l'envoyer par télécopieur au (416) 595-9593 ou la numériser et la transmettre par courriel à votezprocuration@tmx.com.

Si votre procuration n'est pas datée, elle sera présumée porter la date à laquelle la direction vous l'envoie par la poste.



Toutes les procurations doivent être reçues avant le 18 mars 2025 à 10 h 00 (heure de Montréal).